



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET BÂTIMENT DURABLE

L'actualité trimestrielle du développement durable  
sur les marchés du bâtiment





## SOMMAIRE

### ◆ Logement

- Rénovation énergétique du parc de logements existants  
page | 4
- Accompagnement dans les territoires  
page | 8
- Performance énergétique du parc de logements neufs  
page | 9

### ◆ Tertiaire

- Performance énergétique du parc de bâtiments tertiaires neufs et existants  
page | 10

### ◆ Adaptation de la filière

- Adaptation des entreprises du Bâtiment et de la maîtrise d'œuvre  
page | 11

## PRÉSENTATION DE LA CEL BTP

### La CEL BTP Observatoire du BTP en Limousin

La Cellule Economique du Limousin BTP (CEL BTP) a pour vocation de fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière de la construction des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décision.

Pour mener à bien ce rôle d'observatoire du BTP en Région, la CEL BTP a développé des savoir-faire en matière d'études et de diagnostic, une expertise sur l'économie du secteur du BTP et une capacité à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.

La CEL BTP est par ailleurs membre du réseau national des Cellules Economiques Régionales de la Construction (CERC), réseau qui s'est constitué avec deux objectifs : consolider les travaux régionaux, permettre des analyses et comparaisons interrégionales.

## Bâtiment durable en Limousin

Le marché de la rénovation énergétique et de la construction durable apparaît en demi teinte.

La massification de la rénovation énergétique est portée par le crédit d'impôt qui affiche des évolutions positives, alors que sur le premier semestre de l'année 2016 d'autres dispositifs sont en retrait (Habiter Mieux) ou ont du mal à redémarrer (éco-PTZ).

Les marchés des logements neufs et des bâtiments tertiaires souffrent de l'absence de dispositif incitatif, le niveau des indicateurs demeure à un niveau faible.

Dans le même temps, les entreprises de bâtiment se forment pour obtenir les qualifications nécessaires et permettre aux clients de bénéficier des dispositifs incitatifs. Le constat est nettement moins positif sur les bureaux d'études dont les qualifications « RGE études » progressent peu.

### A retenir :

#### ◆ L'utilisation des leviers à la rénovation énergétique du logement est globalement stable en 2015 par rapport à 2014 en Limousin.

Si l'éco-PTZ fait état d'un bilan négatif, le nombre de ménages aidés dans le cadre du dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH est quasi stable en 2015 et le crédit d'impôt en hausse. Concernant le dispositif « Energie Habitat+ » de la Région, celui-ci a affiché des évolutions à la hausse en 2015, il n'est cependant pas reconduit en 2016 pour des raisons de contraintes budgétaires, le dispositif de tiers financeur ARTÉE prend le relais (plus d'informations en page 4).

#### ◆ Crédit d'impôt : une nouvelle dynamique

Le crédit d'impôt demeure le principal levier utilisé par les ménages et en 2015, ce sont 9 277 ménages qui ont pu en bénéficier pour leurs travaux 2014 d'un montant moyen de plus de 6 200 €. Le passage du Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD) au Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) a permis de soutenir un nombre plus élevé d'actions d'amélioration énergétique, ce qui va dans le sens de la massification souhaitée par l'Etat.

◆ Sur le champ de la **construction neuve de logements**, les autorisations de construire sont orientées à la hausse, les indicateurs faisant état des demandes de labellisation sont en hausse sur un an mais leur nombre demeure à un niveau faible et aucune demande n'a été enregistrée sur les trois derniers trimestres.

◆ Concernant l'actualité des territoires, la dynamique est enclenchée avec les **«plateformes de rénovation énergétique de l'habitat»**.

◆ La filière professionnelle continue de se mobiliser : 1 114 entreprises sont qualifiées « RGE » en Limousin à fin mars 2016.

**A noter** : avec la réforme territoriale, un nouveau visuel fait son apparition dans ce document. Dès lors que c'est possible, la tendance « Nouvelle-Aquitaine » est présentée.

Nouvelle-Aquitaine

Retrouvez également les baromètres  
AQUITAINE  
ET POITOU-CHARENTES sur :

[www.cebatrama.org](http://www.cebatrama.org)

[www.cerc-pc.fr](http://www.cerc-pc.fr)



## Rénovation énergétique du parc de logements existants...

PARC  
RÉNOVÉ

535	éco-PTZ distribués au 1 <sup>er</sup> trimestre 2016 (cumul 4 trim, évol. 1 an)	+0%	=
725	logements aidés "Habiter mieux" de l'ANAH au 2 <sup>e</sup> trimestre 2016 (cumul 4 trim.)	-19%	▼
9 227	ménages ayant obtenu un crédit d'impôt en 2015 pour des travaux effectués en 2014	+5%	▲
0	demandes de labellisation BBC rénovation de logements au 2 <sup>e</sup> trimestre 2016 (cumul 4 trim, évol. 1 an)	ns	

## Performance énergétique sur le logement neuf...

PARC  
NEUF

2 200	logements autorisés à fin mars 2016 (cumul 12 mois, évol. 1 an)	+5%	▲
201	demande de labellisation énergétique pour logements neufs au 1 <sup>er</sup> trimestre 2016 (cumul 4 trim, évol. 1 an)	+105%	▲
126	logements neufs engagés dans une démarche de qualité environnementale au 1 <sup>er</sup> trimestre 2016 (cumul 4 trim, évol. 1 an)	+62%	▲

## Performance énergétique des locaux neufs et existants...



1 083	m <sup>2</sup> de locaux existants ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation au 2 <sup>e</sup> trimestre 2016 (cumul 4 trim, évol. 1 an)	n.s.	
119	milliers de m <sup>2</sup> de locaux tertiaires autorisés à fin mars 2016 (cumul 12 mois, évol. 1 an)	-58%	▼
0	m <sup>2</sup> de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique Effinergie au 2 <sup>e</sup> trimestre 2016 (cumul 4 trim, évol. 1 an)	n.s.	

## Adaptation de la filière...

### Montée en compétences des professionnels et des bureaux d'études



1 989	Signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) recensés au 2 <sup>e</sup> trim. 2016 (évol. 1 trim)	+2%	▲
1 114	Établissements Reconnus Garant de l'Environnement (RGE) au mois de mars 2016 (évol. 1 trim)	+6%	▲
12	signes RGE études recensés au 2 <sup>e</sup> trim. 2016 (évol. 1 trim)	+33%	▲

## Entretien rénovation : du mieux ?

CONJONCTURE



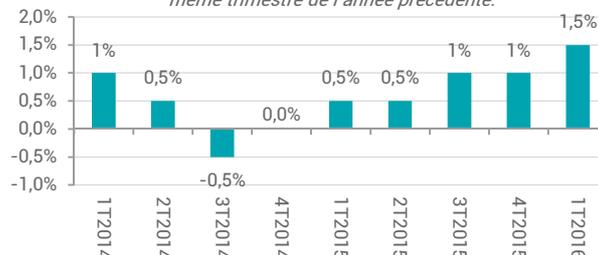
Selon l'enquête trimestrielle menée par la CAPEB au niveau national, le volume d'activité des artisans du bâtiment au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 progresse de 1% par rapport au même trimestre en 2015. Concernant l'activité entretien-rénovation, celle-ci progresse de 0,5% ce trimestre alors que le marché consacré plus particulièrement aux travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements affiche une croissance de 1,5%.



La FFB observe que « pour l'heure au niveau national, ni l'essor des ventes dans l'ancien, ni les mesures en faveur de la transition énergétique ne parviennent à véritablement dynamiser le marché de l'amélioration-entretien qui compte pour plus de la moitié du chiffre d'affaire global du secteur. La baisse du coût de l'énergie pèse en effet négativement et lourdement sur ce segment. Au mieux, on observe une légère amélioration sur le second semestre pour les entreprises de plus de 10 salariés. »

### Activité : travaux d'amélioration de performance énergétique du logement - France

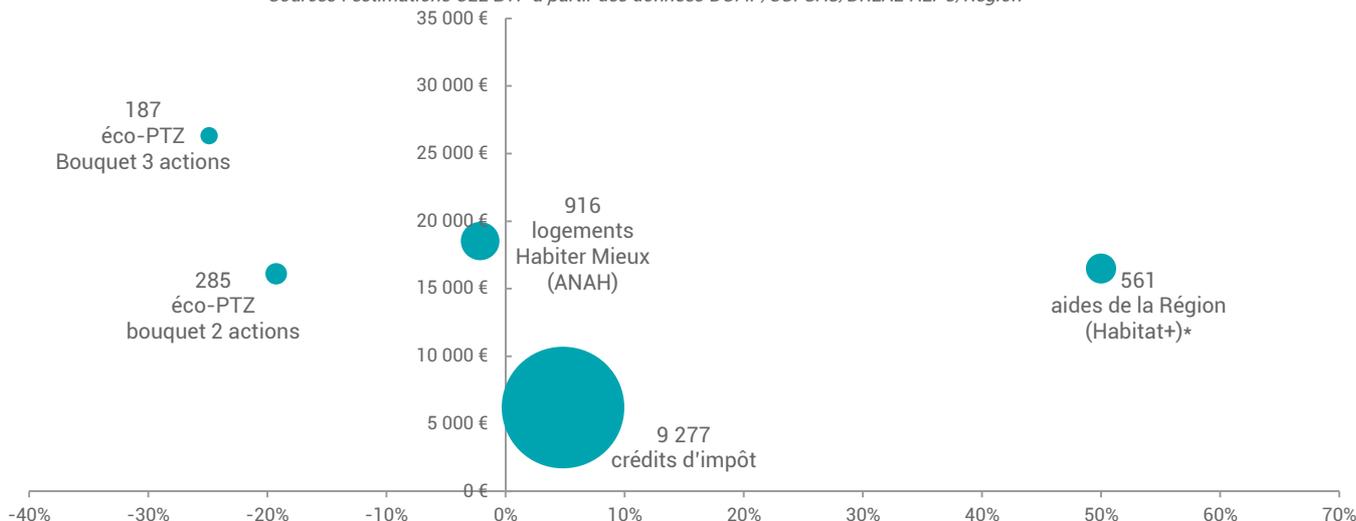
Sources CAPEB - I+C, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.



## Sollicitations des leviers à la rénovation énergétique du logement privé plutôt stables entre 2014 et 2015

### Les leviers à la rénovation énergétique du logement privé en Limousin : évolutions 2015/2014

Sources : estimations CEL BTP à partir des données DGFIP/SGFGAS/DREAL ALPC/Région



En Limousin, l'utilisation des leviers à la rénovation énergétique du logement est globalement stable en 2015 par rapport à 2014. Si l'éco-PTZ fait état d'un bilan négatif, le nombre de ménages aidés dans le cadre du dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH est quasi stable en 2015 et le crédit d'impôt en hausse atout comme le dispositif « Énergie Habitat + » de la Région.

- Le **crédit d'impôt** demeure le principal levier utilisé par les ménages. En 2015, ce sont ainsi 9 277 ménages qui ont pu en bénéficier pour leurs travaux 2014 d'un montant moyen de plus de 6 200 €.

- Le programme « **Habiter Mieux** » de l'ANAH, destiné aux foyers les plus modestes, a permis la rénovation énergétique d'un peu plus de 900 logements (18 500 € de travaux en moyenne).

- La distribution d'**éco-PTZ** a connu un net ralentissement en 2015 : 285 éco-PTZ pour des bouquets 2 actions (-19%) pour un montant de travaux de 16 100€ ; 187 éco-PTZ pour des bouquets 3 actions (-25%) pour un montant de travaux de 26 300€. Le recul de l'éco-PTZ a notamment été franc au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, concomitant avec les évolutions réglementaires apportées au dispositif. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la responsabilité d'attester l'éligibilité des travaux est transférée aux entreprises et les travaux éligibles sont alignés sur ceux du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE).

- Concernant les aides de la Région via le dispositif **Énergie Habitat+**, celles-ci affichent une belle progression par rapport à 2014, elles ont permis d'accompagner 561 ménages pour 2 249 000 € de subventions en 2015. Ce dispositif nécessitait un diagnostic énergétique préalable (1 231 diagnostics financés par la région en 2015).

\* A noter que le dispositif « Énergie Habitat + » n'est pas reconduit en 2016. Dans un communiqué de presse du 27 avril 2016, le Président du Conseil Régional, Alain Rousset a annoncé que les contraintes budgétaires ne permettaient pas de poursuivre ce dispositif. Il précise également que la collectivité honorera les demandes ayant fait l'objet d'une validation du financement notifiée par écrit et que les autres dossiers seraient réorientés vers les dispositifs existants (CITE, éco-PTZ) ainsi que vers un nouveau dispositif régional qui s'appuie non pas sur de la subvention directe mais sur un dispositif d'avances par un tiers financeur (dispositif piloté par l'Agence Régionale pour les Travaux d'Économie d'Énergie - ARTÉÉ).

### Leviers à la rénovation du logement privé 2015/2014

Nouvelle-Aquitaine

Crédit d'impôt : +1,1% ; Habiter Mieux : +15,7% ;  
Éco-PTZ bouquet 2 actions : -27,6% ; Éco-PTZ bouquet 3 actions : -31%  
Éco-PTZ performance globale : stable (10 actions)



## Les leviers à la rénovation énergétique : zoom sur le crédit d'impôt

⇒ Crédits d'impôt accordés : le nombre de ménages bénéficiaires en légère hausse mais un montant de crédit d'impôt distribué en forte progression

Crédits d'impôt 2015 sur les travaux 2014 accordés <i>Source : estimation CERC à partir des données DGFIP</i>	Limousin	Évolution 2015/2014	Nouvelle Aquitaine	Évolution 2015/2014
Nombre de ménages ayant obtenu un crédit d'impôt en 2015 (travaux 2014)	9 277	+4,8%	69 711	+1,1%
Montant total de crédit d'impôt accordé	11,9 M€	+45%	91,9 M€	+41%



LEVIERS à la rénovation énergétique : zoom sur le crédit d'impôt

⇒ Crédit d'impôt : l'année 2014 marquée par la succession de 2 dispositifs de crédit d'impôt opposés : CIDD et CITE

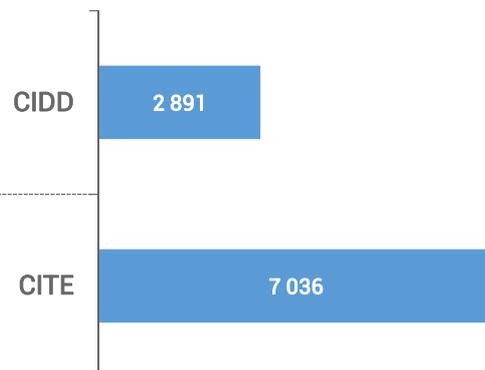
Crédit d'impôt accordé en 2015 selon la période de réalisation en Limousin  
*Source : CEL BTP d'après les données DGFIP*

**1<sup>ère</sup> période : CIDD : 30% des crédits d'impôt obtenus sur les 8 premiers mois de l'année**

- **Objectif du dispositif : performance énergétique**, les conditions d'obtention du CIDD sont durcies avec incitation à réaliser des bouquets de travaux.
- **Impacts** : augmentation des actions réalisées en bouquets de travaux mais restriction du nombre de ménages bénéficiaires.

**2<sup>ème</sup> période : CITE : 70% des crédits d'impôt obtenus sur les 4 derniers mois de l'année**

- **Objectif du dispositif : massification**, les conditions d'obtention du CITE sont assouplies : notion de bouquets de travaux abolie, taux harmonisé à la hausse (30%).
- **Impacts** : augmentation du nombre d'actions réalisées mais baisse du montant moyen des travaux réalisés (5 650€ avec le CIDD contre 4 985€ avec le CITE).



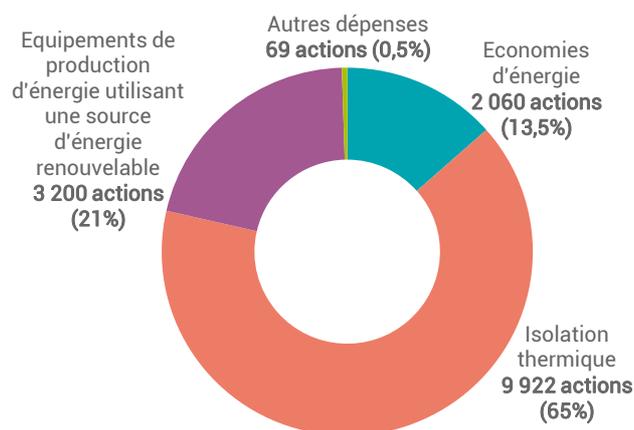
⇒ Crédits d'impôt demandés en Limousin : sur les 15 251 actions, l'isolation thermique représente 65%, en forte hausse

L'isolation thermique progresse de 43,4% par rapport au CIDD 2014 (travaux 2013) et représente 65% des actions réalisées. C'est l'isolation des parois vitrées qui est l'action la plus représentée (4 047 actions, soit plus d'1/4 des actions).

Concernant les équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable, les 3 200 actions représentent 21% des crédits d'impôt demandés, affichant une baisse de 32,7%. Les appareils de chauffage ou production ECS bois suivent cette tendance (-26%).

Les actions d'économie d'énergie (chaudières à condensation, ou à micro-cogénération gaz, appareils de régulation de chauffage) représentent 13,5% des actions, soit quasiment le même nombre d'actions qu'en 2014.

Répartition des crédits d'impôt demandés par types de travaux en 2015 (pour des travaux réalisés en 2014)  
*Source : CEL BTP à partir des données DGFIP*



## Les leviers à la rénovation énergétique : zoom sur le crédit d'impôt

### ⇒ Crédits d'impôt accordés : comparaisons territoriales

En 2015, 69 711 ménages ont obtenu un crédit d'impôt en Nouvelle-Aquitaine sur des travaux réalisés en 2014 ; cela représente 10,6% du niveau national.

Les ménages domiciliés sur les trois départements de l'ex Limousin représentent 13% des 69 711 ménages de la nouvelle région.

Parmi les ménages limousins, plus de la moitié des ménages sont situés en Haute-Vienne, 1/3 en Corrèze et 16% en Creuse.

#### Un recours au crédit d'impôt en Limousin qui suit la tendance nationale

La différence du niveau de recours entre les deux périodes de 2014 (CIDD puis CITE) observée en Limousin se vérifie également sur l'ensemble des régions, à l'exception de la Corse et de l'Outre-Mer. De même, les montants moyens de travaux se réduisent de près de 14% avec le passage au CITE.

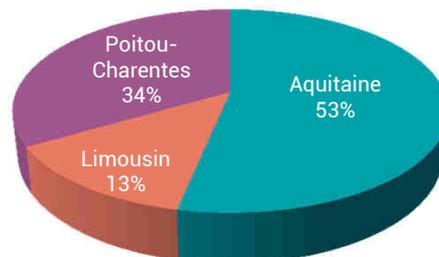
Concernant les propriétaires limousins, ils témoignent d'un niveau de recours au crédit d'impôt conforme à la moyenne française, et ce, sur les deux périodes. Ainsi, sur les 8 premiers mois de l'année, 1,7% des propriétaires ont demandé un crédit d'impôt (vs 1,88% des Français) ; 3,2% des propriétaires ont demandé un crédit d'impôt pour des dépenses effectuées sur les 4 derniers mois de l'année (vs 3,15% des Français).

En observant plus finement les territoires limousins à l'échelle de l'EPCI (communautés d'agglomération et communautés de communes), plusieurs territoires se distinguent avec un recours au crédit d'impôt important, supérieur à 4% :

- 6 EPCI en Corrèze : CC du Canton de Mercoeur, CA du bassin de Brive, CC de Ventadour, CA Tulle aggro, CC Ussel-Meymac, Haute Corrèze, CC du Pays de Tulle
- 2 EPCI en Creuse : CA du Grand Guéret et CC du pays Creuse-Thaurion-Gartempe
- 3 EPCI en Haute-Vienne : CC Porte Océane du Limousin, CC du Val de Vienne, CA Limoges Métropole

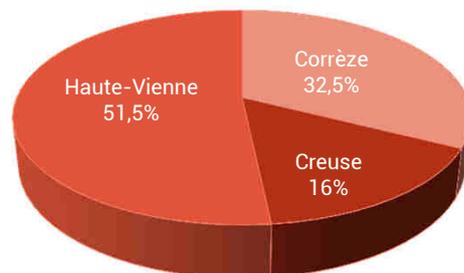
Répartition des crédits d'impôt accordés en 2015 (travaux 2014) en Nouvelle-Aquitaine

Source : Estimations CELBTP à partir des données DGFIP



Répartition des crédits d'impôt accordés en 2015 (travaux 2014) en Limousin

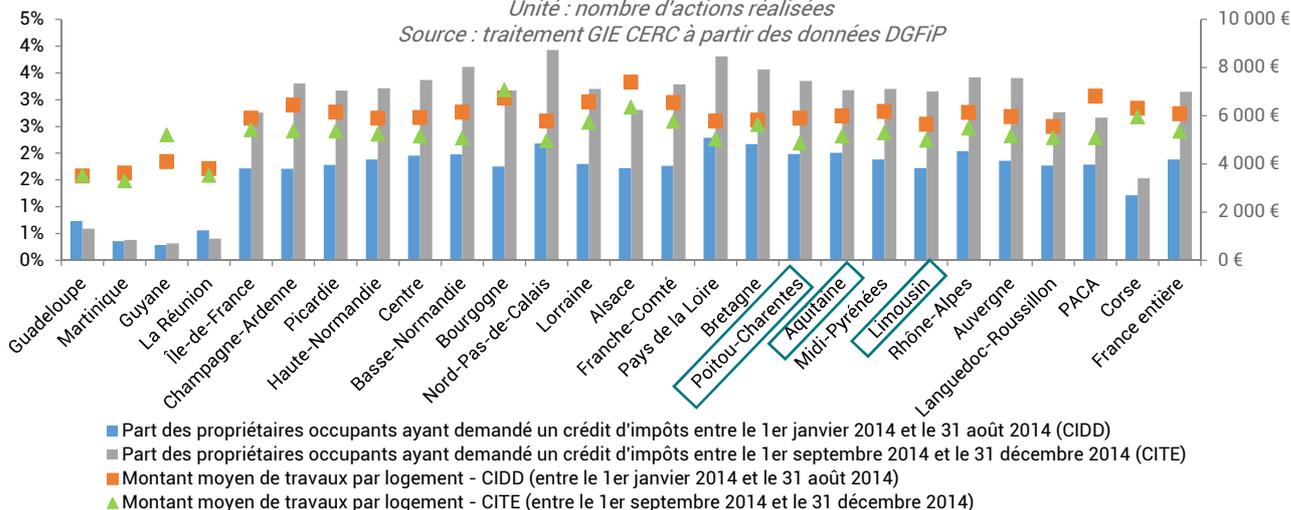
Source : Estimations CEL BTP à partir des données DGFIP



#### Répartition des actions réalisées en 2014

Unité : nombre d'actions réalisées

Source : traitement GIE CERC à partir des données DGFIP



#### CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, il est possible de cumuler l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) avec le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) sans condition de ressources.

Pour rappel, l'éco-PTZ permet au propriétaire occupant ou au bailleur de financer les travaux de rénovation énergétique du logement utilisé en tant que résidence principale. Son montant maximum est de 30 000 €, remboursable sans intérêt. Le CITE concerne les personnes effectuant des travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale, le taux de ce crédit s'élevant à 30% du montant des dépenses.

La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène ROYAL, a annoncé le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la reconduction du crédit d'impôt transition énergétique (CITE) en 2017.

LEVIERS à la rénovation énergétique : zoom sur le crédit d'impôt



## Les leviers à la rénovation énergétique des logements : Éco-PTZ, Habiter mieux, Éco-PLS ...

### ⇒ L'éco-PTZ à la hausse au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 en Limousin

L'année 2015 a été marquée par un repli de 23,5% du dispositif par rapport à 2014. Cette baisse peut s'expliquer par des évolutions réglementaires : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la responsabilité d'attester l'éligibilité des travaux est transférée aux entreprises et les travaux éligibles sont alignés sur ceux du CITE.

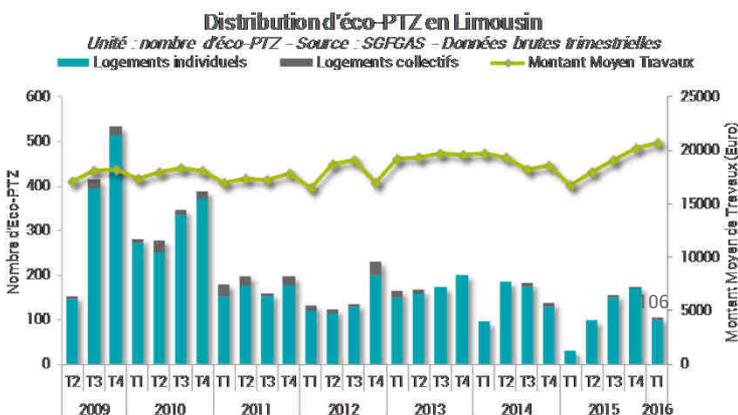
Les données du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 affichent une meilleure orientation : 106 éco-PTZ distribués. Avec le cumul désormais possible avec le CITE, l'année 2016 devrait voir l'éco-PTZ progresser.

A noter que le montant moyen des travaux réalisés est en progression constante ; il atteint son niveau le plus haut depuis le début du dispositif (plus de 20 700 €). L'éco-PTZ est ainsi sollicité lors de rénovations performantes ou très performantes.

**632 éco-PTZ : en forte progression par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

**Nouvelle-Aquitaine**

En comparaison avec un 1<sup>er</sup> trimestre 2015 très faible, les 3 ex-régions affichent une hausse importante.



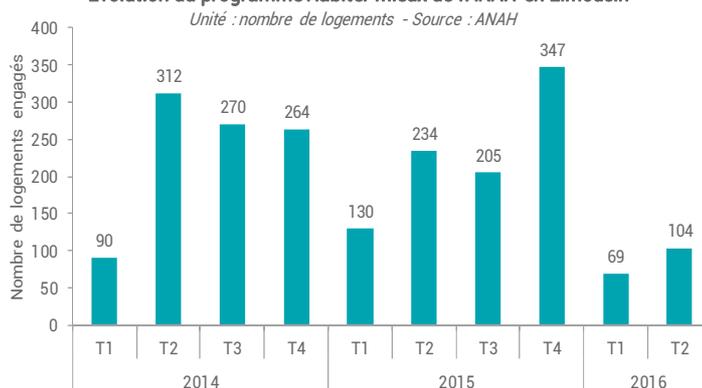
### ⇒ Le dispositif « Habiter mieux » de l'ANAH : un début 2016 en repli

Sur l'ensemble de l'année 2015, 916 logements ont bénéficié du dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH, soit une utilisation stable par rapport à 2014 (-2%).

Mais avec seulement 173 logements dénombrés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, la comparaison avec le 1<sup>er</sup> semestre 2015 fait état d'un repli de 52%.

Pourtant, une montée en puissance du dispositif est attendue avec l'annonce de nouveaux objectifs et un budget en hausse : le conseil d'administration de l'ANAH a validé le nouvel objectif du programme « Habiter Mieux » porté à 70 000 logements et le budget d'intervention de l'Agence est désormais porté à 701 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 140 millions du fonds d'aide à la rénovation thermique. Ce fonds est financé grâce au soutien du programme des investissements d'avenir du Commissariat Général à l'Investissement (CGI).

Evolution du programme Habiter mieux de l'ANAH en Limousin



**1 570 logements aidés, -46% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2016 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015**

**Nouvelle-Aquitaine**

### ⇒ Éco-PLS : une hausse significative en 2015

En 2015, 298 éco prêts logement social seconde génération ont été engagés en Limousin. Cela représente une hausse significative par rapport à 2014.

**2 500 éco-PLS engagés en 2015 : +144% par rapport 2014**

**Nouvelle-Aquitaine**

Les 3 ex-régions affichent des progressions positives mais celle de l'Aquitaine est la plus marquée.

Distribution d'ECO PLS en Limousin (dossiers engagés)



### CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Les labellisations BBC rénovation toujours à l'arrêt en Limousin au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 : aucune demande n'a été enregistrée depuis plus de 2 ans. Ainsi 382 logements collectifs ont été labellisés depuis 2008.

Concernant la Nouvelle-Aquitaine, 2 526 demandes de labellisations ont été enregistrées depuis le début du dispositif.





### Accompagnement dans les territoires

#### ⇒ Espaces Info → Energie : l'activité en repli sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016

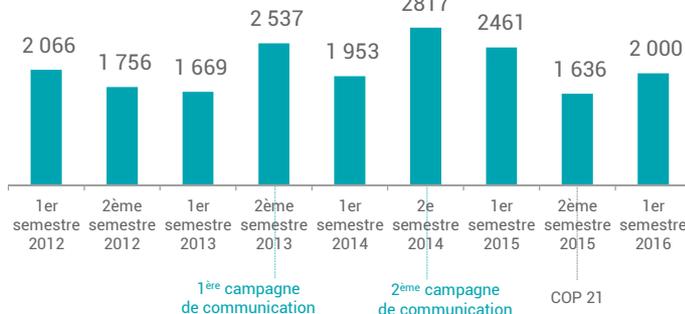


En 2015, 4 100 contacts (téléphoniques ou de visu lors d'un rendez-vous) ont été enregistrés (chiffre provisoire pour la ville de Limoges) auprès des PRIS Espaces Info Energie (EIE) en Limousin. Le nombre de contacts n'augmente plus, et au 1<sup>er</sup> semestre 2016, un repli assez important est observé par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Les points PRIS (Points Rénovation Info-Service) sont présents sur l'ensemble du territoire régional. Ils comprennent les Espaces Info Energie et les points PRIS ANAH (données points PRIS ANAH non disponibles à date de publication). En s'appuyant notamment sur ce réseau existant, l'État a structuré l'offre d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement. La mise en place du numéro guichet unique a vocation à massifier la mobilisation des particuliers en leur donnant les moyens de trouver des conseils neutres, gratuits et pertinents.

Le n° Azur : 0810 140 240 (prix d'un appel local) permet de répondre aux questions des particuliers et d'orienter chacun, en fonction de sa situation et de ses besoins, vers le Point Rénovation Info Service (PRIS) le plus proche.

Évolution du nombre de contacts auprès des EIE en Limousin  
Source : EIE - ADEME



ACCOMPAGNEMENT DANS LES TERRITOIRES

#### ⇒ Les plateformes de la rénovation énergétique se développent

L'appel à manifestation d'intérêt « plateformes de la rénovation énergétique » vise la création de plateformes locales de la rénovation énergétique du logement privé, individuel et collectif, en renforcement du service d'information et de conseil indépendant du réseau «Rénovation Info Service».

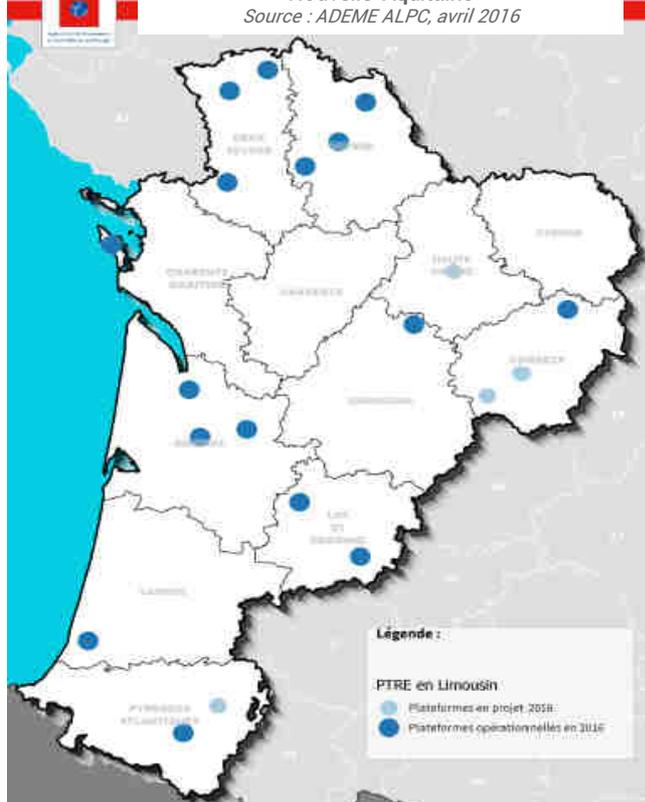
Les plateformes ont vocation à faciliter le passage à l'acte en offrant aux ménages, en complément des missions de conseil, un accompagnement technique et financier de leur projet.

⇒ Pour les 3 départements de l'ex-Limousin, 2 plateformes sont en fonctionnement :

- PNR Périgord Limousin : objectif de 200 rénovations globales qui tendent vers la basse consommation en 3 ans.
- PNR de Millevaches en Limousin : objectif de rénovation énergétique des 160 toitures avec des matériaux biosourcés.

⇒ 3 autres projets de plateformes sont en cours de réflexion (Ville de Limoges, Agglomération du bassin de Brive et Syndicat mixte du Pays de Tulle).

Plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle-Aquitaine  
Source : ADEME ALPC, avril 2016



#### CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

L'observatoire OPEN (Observatoire permanent de l'amélioration énergétique du logement) permet de mesurer les évolutions du marché de la rénovation thermique des logements, apportant des données quantitatives et mesurant la pénétration des équipements énergétiques performants dans les logements. Il étudie également l'impact des actions gouvernementales et professionnelles.

⇒ Quelques enseignements (données nationales issues d'enquêtes, cf. méthodologie en pages 26 à 30 du document à télécharger) :

- L'amélioration du confort thermique du logement est la motivation première d'une rénovation performante ou très performante.
- Les ménages s'engagent globalement dans des rénovations d'un niveau faible ou moyen (seulement une action de rénovation).
- Près de 2/3 des ménages ayant réalisé des travaux de rénovation déclarent en avoir encore à réaliser, l'impact financier en freine la réalisation (54%). Les aides financières sont jugées insuffisantes pour 22% des ménages. L'enquête menée estime qu'en moyenne, les aides permettent de diminuer de 17% les dépenses de rénovation des ménages.
- L'étude montre également une assez bonne connaissance des aides financières pour les travaux énergétiques par les professionnels.
- Si le recours aux professionnels est globalement privilégié pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique, les résultats de l'enquête affichent des nuances selon le type de travaux (28% d'autorénovation pour l'isolation des murs et seulement 8% pour les fenêtres).



Télécharger sur : <http://www.ademe.fr/open-observatoire-permanent-lamelioration-energetique-logement-campagne-2015>

## Les logements autorisés en hausse au T1 2016

Logements autorisés	LIMOUSIN	Nouvelle-Aquitaine	FRANCE
Cumul 12 mois à fin mars 2016 (évol. 1 an)	2 200 lgts +4,8% ▲	39 400 lgts +9,7% ▲	391 500 lgts +7,0% ▲

Source : Sit@del en date réelle estimée

## Les labels de performance énergétique stagnent

Les demandes de labellisation liées à la RT2012 stagnent en Limousin. Aucune demande n'a été enregistrée depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015. A noter l'absence de demande Effinergie+ et BEPOS Effinergie.

Concernant les demandes BBC Effinergie, il en est dénombré 29 (1 opération) au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Avec l'entrée en vigueur de la RT2012 (Réglementation Thermique 2012), les constructions BBC sont devenues la norme. Par ailleurs, afin d'anticiper les évolutions réglementaires, l'association Effinergie a créé les labels Effinergie+ (correspondant globalement à un niveau de performance RT2012 -20% ou RT2012 -10%) et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive, potentielle future RT2020). Ces nouveaux labels visent à devenir la norme d'ici 2020.

Concernant les labellisations accordées, 1 209 logements ont été labellisés depuis le début du dispositif en Limousin en 2009, dont 59% sont des logements individuels et 41% des logements collectifs. Sur les 2 premiers trimestres 2016, 16 labels ont été accordés.

**530 demandes de labellisation enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre 2016 :** Nouvelle-Aquitaine

18 demandes Bepos, 103 demandes effinergie+ et 409 demandes BBC effinergie.

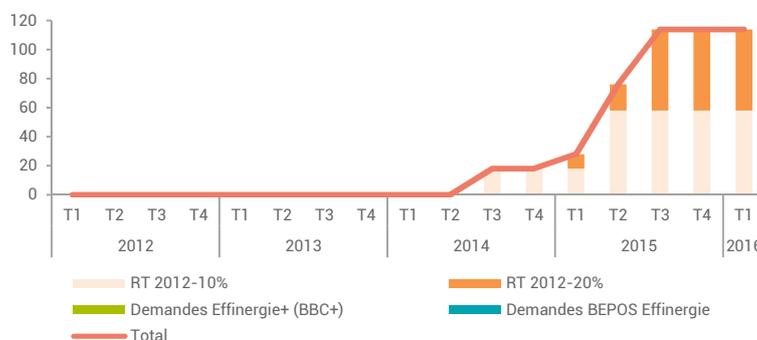
En ce qui concerne les démarches de qualité environnementale, 40 demandes ont été enregistrées au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

**1T2016 : démarches de qualité environnementale : 569 demandes** Nouvelle-Aquitaine

Ces demandes sont essentiellement enregistrées sur le département de la Gironde (82%).

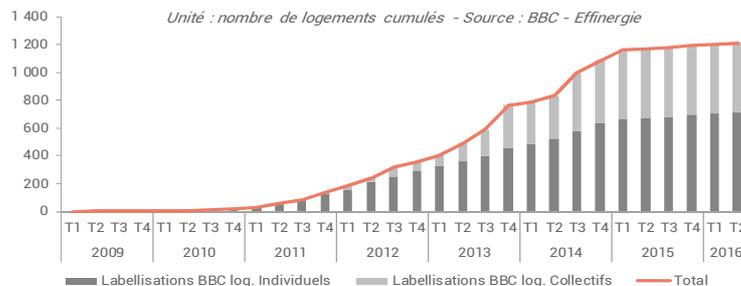
Evolution des demandes de labels liés à la RT2012 de logements neufs en Limousin

Unité : nombre de logements cumulés - Sources : BBC - Effinergie, Cerqual



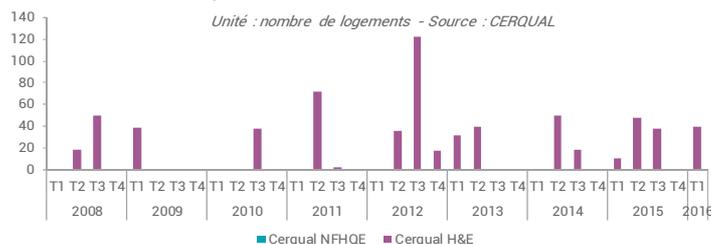
Evolution des labellisations BBC accordées pour les logements neufs en Limousin

Unité : nombre de logements cumulés - Source : BBC - Effinergie



Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Limousin

Unité : nombre de logements - Source : CERQUAL



## Les premières demandes de labellisation BBC tertiaire en Limousin

PARC RÉNOVÉ

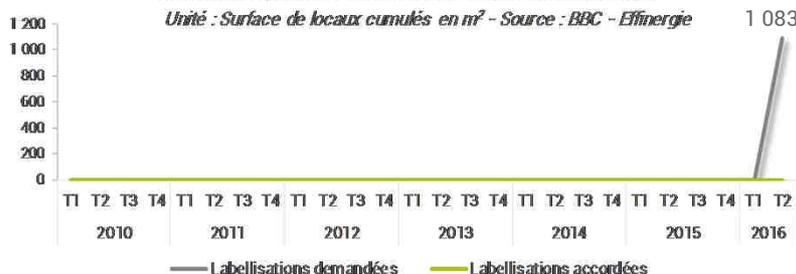
Les premières demandes de labellisation BBC tertiaire sont recensées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 en Limousin. Il s'agit de 2 opérations (une en Corrèze et une en Haute-Vienne).

**Au 1<sup>er</sup> semestre 2016, 2 demandes sont enregistrées, en Limousin** Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, depuis 2010, 21 opérations sont engagées dans une labellisation BBC tertiaire.

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les bâtiments tertiaires en Limousin

Unité : Surface de locaux cumulés en m<sup>2</sup> - Source : BBC - Effinergie



## Les surfaces de locaux tertiaires autorisés cumulés à fin mars 2016 en repli

PARC NEUF

Surface de locaux tertiaires autorisés (hors bâtiments agricoles, industriels et entrepôts)

Cumul 12 mois à fin mars (évol. 1 an)

Source : Sit@del

	LIMOUSIN	Nouvelle-Aquitaine	FRANCE
Évolution	119 mill. m <sup>2</sup> -57,9% ▼	1 715 mill. m <sup>2</sup> -10,0% ▼	16 329 mill. m <sup>2</sup> +1,3% ▲

## Tertiaire neuf : les labellisations à l'arrêt

A la suite de l'entrée en vigueur de la RT2012, aucune demande de labellisation de performance énergétique n'a été formulée pour les bâtiments tertiaires neufs en Limousin.

Depuis 2008, 6 683 m<sup>2</sup> de locaux engagés dans la labellisation BBC (6 opérations).

**Aucune demande de labellisation enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre 2016** Nouvelle-Aquitaine

Depuis le début du dispositif, il est recensé 75 opérations.

Evolution des demandes de labellisation de performance énergétique pour les bâtiments tertiaires en Limousin

Unité : surfaces de locaux en m<sup>2</sup> - Source : BBC - Effinergie



Les démarches QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments) enregistrent un nouveau bâtiment engagé une démarche QEB au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Il s'agit de d'une opération de bureaux (3 000 m<sup>2</sup>) en Corrèze. Depuis 2010, 10 441 m<sup>2</sup> sont concernés par une démarche QEB.

Cette certification permet de distinguer les bâtiments tertiaires sur leur niveau de performances environnementales et énergétiques.

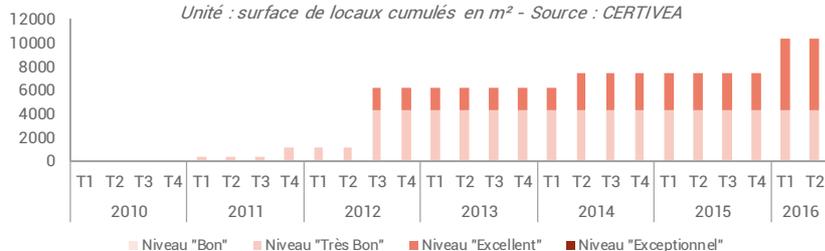
**Fin juin 2016, 12 opérations engagées dans une démarche QEB** Nouvelle-Aquitaine

Les démarches se développent, avec 12 opérations sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016, c'est aussi bien que sur toute l'année 2015.



Bâtiments tertiaires engagés dans une démarche QEB en Limousin

Unité : surface de locaux cumulés en m<sup>2</sup> - Source : CERTIVEA



### CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

En Limousin, à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, il n'est recensé aucune opération de bâtiments tertiaires certifiés NF HQE Exploitation. Cette certification permet de reconnaître que les préoccupations environnementales sont prises en compte lors du processus d'exploitation des bâtiments. Trois axes sont pris en compte : axe Bâtiment Durable (pour les propriétaires), axe gestion durable (pour les exploitants ou donneurs d'ordre de l'exploitation), axe utilisation durable (pour les utilisateurs). A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, 3 opérations sont recensées, toutes en Gironde.



CONJONCTURE

## L'emploi salarié toujours en repli

BÂTIMENT

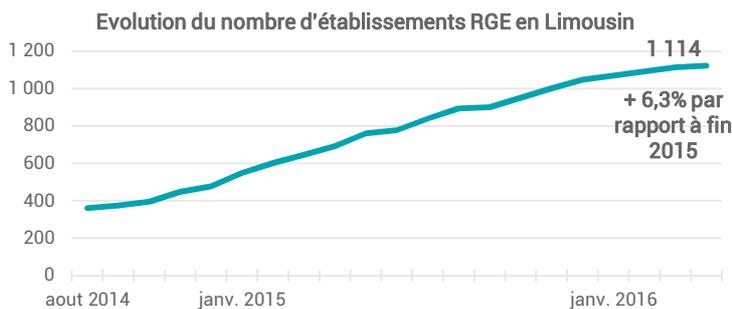
	LIMOUSIN	Nouvelle-Aquitaine	FRANCE
<b>Emplois salariés dans la Construction (Bât. + TP)</b> <i>A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (évol 1 an) - Source : ACOSS-URSSAF</i>	12 808 sal. -3,6% ▼	118 144 sal. -2,2% ▼	1 366 993 sal. -1,6% ▼
<b>Intérimaires Bâtiment</b> <i>Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (évol 1 an) - Source : DARES</i>	565 ETP +11,5% ▲	7 487 ETP +8,9% ▲	66 905 ETP +11,7% ▲
<b>Demandeurs d'emploi (cat. A) de la Construction (Bât. + TP)</b> <i>A la fin T1 2016 (évol 1 an) - Source : DARES</i>	3 537 DEFM -2,7% ▼	29 388 DEFM -6,2% ▼	381 542 DEFM -4,8% ▼

5 806 établissements Bâtiment en Limousin (source : SIRENE 01/01/2015)      Soit 11% des établissements Bâtiment de la Nouvelle-Aquitaine

ADAPTATION

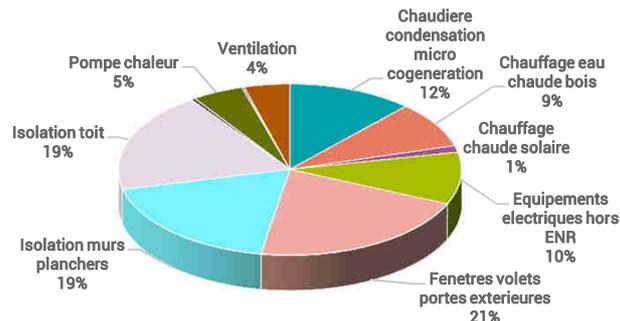
## 1 114 établissements RGE à fin mars 2016 en Limousin

RGE



### Répartition des domaines de travaux à fin mars 2016

Unité : domaine de travaux - Sources : DHUP



1 989 Signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) recensés au 2<sup>o</sup> trim. 2016 (évol. 1 trim) +2% ▲

Note : le nombre de signes est différent du nombre d'entreprises qualifiées, en effet une seule entreprise peut avoir plusieurs signes de reconnaissance. Depuis le 01/01/2014, les marques ECO artisans et Pros de la perf intègrent la nomenclature Qualibat (évolution Qualibat à considérer avec précaution).

A fin mars 2016, 7 309 établissements RGE sont recensés en Nouvelle-Aquitaine (+8% par rapport à fin 2015)

Nouvelle-Aquitaine

Les établissements limousins sont bien représentés avec 15,2% des établissements RGE (les établissements du bâtiment de l'ex Limousin représentent 11% du nombre total d'établissements bâtiment de la nouvelle région).



3 500 stagiaires ont suivi une formation FEE Bat (Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment - entreprises et artisans) à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016, depuis le début du dispositif en 2008 auprès de l'IFRB Limousin, l'ARFABAL et l'AFPA Limousin.

STRUCTURE

## Les bureaux d'études et architectes

MAÎTRISE D'ŒUVRE

160 architectes et 46 sociétés d'architectes inscrits au tableau de l'Ordre fin mars 2016 en Limousin

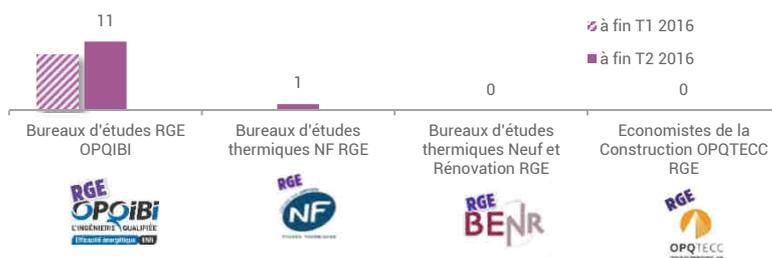
15 bureaux d'études adhérents au CINOV et 4 à l'UNTEC fin mars 2016 en Limousin

## 12 Bureaux d'études qualifiés RGE

À la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016, 11 bureaux d'études bénéficiaient de la qualification OPQIBI (destiné aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable) et 1 bureau d'études possède la qualification BE thermique NF RGE (s'adresse à toute entité ayant réalisé au moins 10 études thermiques). La qualification BENR RGE (destinée aux professionnels réalisant des études pour la performance énergétique des bâtiments) et la qualification OPQTECC RGE (Organisme de qualification des économistes de la construction et des programmistes) ne sont pas encore présentes en Limousin. A noter également que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'ADEME conditionne ses aides aux études à la qualification des bureaux d'études quand la mention RGE existe.

### Nombre d'entreprises RGE à la fin du T2 2016 en Limousin

Unité : nombre d'entreprises - Sources : ICERT, Certivea, OPQTECC, OPQIBI



RGE OPQIBI : 133  
BE thermique NFRGE : 20  
BE thermique neufs et rénovation RGE : 3  
Economistes de la construction OPQTECC RGE : 6

Nouvelle-Aquitaine

# AVEC LE CONCOURS...

des membres de la CEL BTP :



R É G I O N  
AQUITAINE  
LIMOUSIN  
POITOU-CHARENTES



SMA



et des membres du GIE Réseau des CERC :



CELLULE ECONOMIQUE DU LIMOUSIN BTP

tél. : 05 55 11 21 50 | fax : 09 70 06 82 20 | e-mail : cellule.eco.limousin.btp@orange.fr  
site internet : [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com) (pages Limousin)

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L122-4) et constitue une contre façon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.L122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.